

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 07 mars 2025, sous la présidence de M. Alain BAZILLE, 2<sup>ème</sup> vice-président,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu le Programme d'Action Foncière de la Ville de Rouen en date du 18 octobre 2021,
- Vu la délibération du Conseil d'administration de l'EPF de Normandie du 30 juin 2022 acceptant la prise en charge de l'opération 924719 – 76 – ROUEN « SITE LIDL ROUTE DE DARNETAL »,
- Vu l'avenant technique au Programme d'Action Foncière susmentionné en date du 25 novembre 2024,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

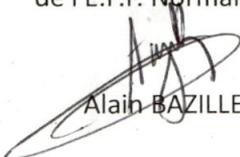
**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**D'accepter** l'extension de périmètre et l'augmentation de l'enveloppe projet, à la demande de la Ville de Rouen, de l'opération 924719 – 76 – ROUEN « SITE LIDL ROUTE DE DARNETAL », afin d'acquérir les parcelles cadastrées section El n°s 91, 93, 94, 95, 96, 316 et 317, sises rue de la Pannevert et rue des Petites Eaux de Robec sur la Commune de Rouen d'une superficie totale de 3 397m<sup>2</sup>.

**De majorer** l'enveloppe projet de 1 500 000 € pour être portée à **3 863 130 € HT**.

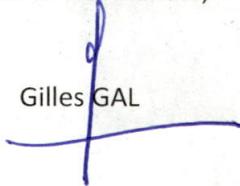
**D'autoriser** le Directeur général à signer avec la ville de Rouen une convention d'interventions pour cette opération.

Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Conseil  
d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,



Alain BAZILLE

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,



Gilles GAL

Délibération approuvée  
A Rouen, le  
Le Préfet,

**07 MARS 2025**

**L'adjointe au secrétaire général  
pour les affaires régionales  
responsable du pôle  
Politiques Publiques**



Corinne GOILLOT

